

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 3 JUILLET 2023**



Publié le **06 JUIL. 2023**

COMMUNE  
DE  
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 27 juin 2023  
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° D2023\_092

Président : M. Philippe COCHET  
Secrétaire : M. Laurent MICHON

OBJET  
  
OCTROI D'UNE  
SUBVENTION  
EXCEPTIONNELLE AU  
LYCÉE ANDRÉ CUZIN -  
PARTICIPATION À LA  
BIENNALE  
D'ARCHITECTURE DE  
VENISE 2023

Etaient présents :  
M. COCHET, M. TOLLET, Mme MAINAND, M. THEVENOT, M. COUTURIER, Mme  
BLACHERE, M. JOUBERT, Mme WEBANCK, M. CIAPPARA, Mme HAMZAOUI, M.  
MICHON, Mme FRIOLL, Mme GOYER, M. DIALLO, Mme CRESPIY, Mme DEL PINO, M.  
TAKI, Mme LINARES, Mme COTON, Mme CHANDIA, M. GUERIN, M. PROTHERY, M.  
MANINI, M. KRIEF, M. JOINT, Mme LE CARPENTIER, M. GILLARD, M. ATTAR BAYROU,  
M. MATTEUCCI, Mme VERNAY, M. TROTIGNON, M. AURELLE  
Mme GUGLIELMI (par proc. à Mme MAINAND), M. BALANCHE (par proc. à M. TOLLET),  
Mme BRAC DE LA PERRIERE (par proc. à Mme WEBANCK), M. JUENET (par proc. à M.  
THEVENOT), Mme CORRENT (par proc. à M. CIAPPARA), Mme BILLA (par proc. à M.  
COUTURIER), Mme HEMAIN (par proc. à Mme LE CARPENTIER), M. FAIVRE (par proc.  
à M. TROTIGNON), M. DEYGAS (par proc. à Mme BLACHERE), Mme GEHIN (par proc. à  
M. ATTAR BAYROU)

Etai(en)t absent(s) :  
M. HABERLE

**PREFECTURE**

**Accusé de réception**

Reçu le **06 JUIL. 2023**

Identifiant de l'Acte :

**069216900340-20230703-D2023\_092-DE**

**Rapport de : Viviane WEBANCK**

Le Lycée professionnel André Cuzin, lycée des métiers de l'habitat et de la construction durables, situé sur le territoire de la ville de Caluire et Cuire, a pour vocation de former des lycéens aux différents corps de métiers du bâtiment.

Les élèves de la classe de 1<sup>ère</sup> TEBEA – Technicien d'étude du bâtiment option assistant architecte et économiste de la construction organisent, sous la responsabilité de l'équipe pédagogique du lycée, un voyage d'études à Venise dans le cadre de la Biennale d'architecture 2023.

Pour l'aider à financer ce projet, qui a lieu entre le 5 et le 11 juin 2023, le lycée sollicite un soutien financier de la Ville de Caluire et Cuire.

Considérant l'intérêt pédagogique et culturel de ce projet ;

Le Conseil Municipal décide, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 42 voix pour,

- D'OCTROYER une subvention exceptionnelle de 500 € au Lycée professionnel André Cuzin pour contribuer au financement du voyage d'études de la classe de 1<sup>ère</sup> TEBEA ;

- DE DIRE que les crédits afférents à cette dépense seront imputés au compte fonction 30 nature 65748 du budget de l'année 2023.



POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE  
Philippe COCHET



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 06 JUIL. 2023  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE  
LE MAIRE  
Philippe COCHET

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois suivants son entrée en vigueur.